

DIJON, le 5 juillet 2016

Madame, Monsieur,

A l'approche de la nouvelle saison, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, un dossier d'inscription comprenant :

- Une notice d'inscription détaillant par catégorie d'âge, les horaires et tarifs de la saison 2016-2017
- Un bulletin d'adhésion
- Un certificat médical (imprimé type à utiliser)

Nous vous informons que les inscriptions pour la saison 2016/2017 se feront au **COMPLEXE SPORTIF du GRAND DIJON (ASPTT) à SAINT-APOLLINAIRE** les :

- ✓ **MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2016** ⇒ de 14H00 à 19H00 (bureau escrime)
- ✓ **VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016** ⇒ de 17H00 à 19H00 (bureau escrime)
- ✓ **SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016** ⇒ de 10H00 à 17H00 (Journée Portes Ouvertes escrime)

☞ **Pas d'inscription auprès des enseignants pendant les cours.**

Le jour de l'inscription, vous devrez :

- Apporter le bulletin d'adhésion 2016/2017
- Régler la cotisation
 - Possibilité de paiement échelonné lors de l'inscription
 - Acceptation des Coupon Sport – Chèques Vacances – Bon CAF
- Choisir le(s) créneau(x) horaire(s)
- Fournir un certificat médical **établi à compter du 01/09/2016** (utiliser l'imprimé en Pièce jointe)

Les entraînements sportifs commenceront à compter du **Mardi 13 SEPTEMBRE 2016 pour celles et ceux régulièrement inscrits à cette date.**

SAMEDI 8 OCTOBRE 2016 de 10H00 à 15H00 l'équipementier PRIEUR sera présent au foyer de l'ASPTT pour vos achats en matériel d'escrime. Par ailleurs une **bourse aux vêtements d'occasion** sera organisée au même moment.

Les maîtres d'armes et bénévoles qui assureront les permanences d'inscription seront à votre disposition pour répondre à tout besoin de renseignements complémentaires.

Sportivement,
Les Dirigeants et Maîtres d'armes